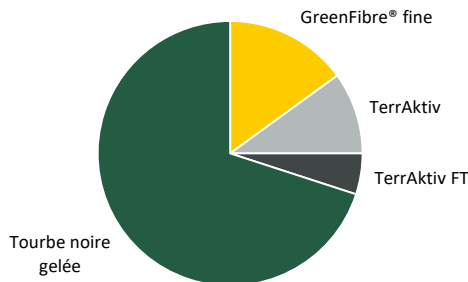


Utilisable en Agriculture Biologique conformément à la réglementation CE n°834/2007 et aux modalités d'application prévues au règlement CE n° 889/2008 Annexe I. Les engrais sont conformes à la réglementation européenne n° 14/4/2002 sur les sous-produits animaux. Substrat non issu de l'agriculture biologique

ProLine Potgrond H UAB Suisse

Composition :

Référence : N89



Structure :
Fine fibreuse

Propriétés chimiques

Selon la norme EN 12 580

pH (H2O) : 5,8+/-0,3 (EN 13037)

Engrais UAB* : 2,4kg/m³ 11 4 5

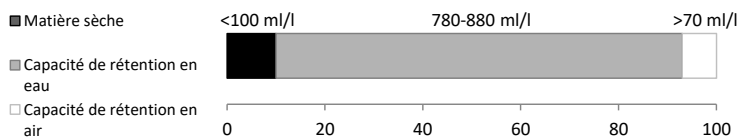
Fer et oligo-éléments

Engrais total : 3,9 kg/m³ 8 5 9

incluant TerrAktiv

* Engrais utilisable en agriculture biologique

Données physiques



Utilisation

Commentaire

Plants maraichers
mottes de 3 à 10

Ce substrat contient 30% d'alternatives à la tourbe en conformité à la réglementation Bio Suisse.

La tourbe de sphaignes noire gelée assure la cohésion et la stabilité des mottes.
TerrAktiv®, additif biologiquement actif, contribue à la minéralisation des engrais organiques.
TerrAktiv FT et GreenFibre améliorent l'aération et favorisent donc l'activité racinaire.
Ce substrat, utilisable en agriculture biologique, nécessite des précautions d'usage, se référer aux mises en garde ci-dessous.
Ne pas stocker avant utilisation.

Mises en garde spéciales pour les substrats contenant des engrais organiques :

1. La température du milieu doit être supérieure à 14°C. En hiver notamment, il est nécessaire de surveiller les températures de l'eau d'irrigation et des serres.
2. En cas de fortes températures (climat type été), les fertilisants naturels peuvent être rapidement minéralisés et s'accumuler : contrôler la conductivité, lessiver si nécessaire.
3. L'aération du substrat devra être suffisante : ne pas trop le tasser. L'absence d'aération peut bloquer l'activité microbienne et donc la nitrification. Il peut en résulter une accumulation d'ammonium nocive pour certaines espèces et variétés sensibles.
4. En cours de culture, si le substrat est maintenu trop sec ou trop humide de façon prolongée, la minéralisation des engrais organiques est ralentie ou bloquée, ce qui génère des arrêts de croissance, voire des brûlures sur les espèces sensibles.
5. Eviter l'utilisation d'une eau d'arrosage riche en chlorures de sodium. La présence de chlorures de sodium accentue les risques de brûlures en culture biologique.
6. Stocker à l'abri des pollutions et sous couvert, éviter les stockages prolongés. 3 à 4 mois après fabrication, procéder à des vérifications régulières par semis et/ou repiquages test, par mesure de la conductivité ou analyse chimique, avant emploi. Renforcer la vigilance en cas de conditionnement en big bales.
7. Employer des semences ayant été testées sur substrats utilisables en agriculture biologique.
8. Veiller à respecter les températures de germination préconisées par le fournisseur de semences. Maintenir un environnement aéré pendant la phase de germination.
9. La minéralisation des engrais organiques dans les substrats attire les scaricides. Eviter les déchets organiques et l'eau stagnante dans l'environnement direct des cultures. Surveiller la population d'adultes avec des panneaux.
10. Ce substrat est exempt de pathogènes rencontrés en culture maraichère.

Toute information relative aux produits que nous fournissons a été établie selon nos connaissances actuelles.

Notre documentation ne prétend être ni exhaustive, ni exacte en toutes circonstances.

Nous nous réservons le droit d'y apporter des modifications.

Nos recommandations d'emploi ne sont pas directives, elles doivent être adaptées aux conditions locales et aux règles de l'art.

